



Departement

Hérault



BUDGET PARTICIPATIF

**COMMUNIQUER
SUR MON PROJET**

Pour susciter un maximum de votes

POURQUOI COMMUNIQUER ?

Félicitations, votre idée déposée a respecté les critères de recevabilité au budget participatif. Elle est devenue un projet soumis au vote !

Faire campagne pour votre projet, le promouvoir, augmentera vos chances de le faire connaître auprès d'un maximum d'Héraultaises et d'Héraultais et donc renforcera vos chances d'être lauréat !

Vous ne savez pas par où commencer ?

Ni comment communiquer sur votre projet ?

Pas de panique, ce petit guide pratique est là pour vous accompagner !

Vous y trouverez les principales clés pour bien communiquer sur votre projet, mais aussi des conseils pour utiliser au mieux les réseaux sociaux, ainsi que des supports de communication prêts à l'emploi pour mener votre propre campagne.



Comment communiquer ?

1. J'identifie mes publics principaux

En fonction du projet proposé, les personnes intéressées ne seront pas forcément les mêmes. Je repère donc dès le départ mon public prioritaire, pour diffuser mon message et m'assurer de sa bonne réception. Je communique dans ma commune, mon quartier en priorité. Je repère aussi les personnes qui pourraient y être opposées, pour anticiper les critiques ou remarques.

2. J'établis un plan d'action !

En fonction du public, le ton et le message pourront être différents. Je n'hésite donc pas à adapter les messages, pour toucher un maximum de monde. Je recense les messages que je veux faire passer et je choisis les supports de communication les plus adaptés. Par exemple, pour toucher un public large et surtout les jeunes, j'utilise les réseaux sociaux : facebook, instagram, snapchat. Si je veux communiquer auprès de mes voisins ou des parents d'école de mon quartier, je peux aussi diffuser des flyers ou accrocher une affiche. Je suis créatif dans mon message et dans les supports possibles. Je garde aussi en tête un calendrier pour communiquer de manière régulière.

3. Je mobilise mes réseaux

Les amis de mes amis sont mes amis ! Il ne faut pas négliger l'importance des réseaux et des effets « boule de neige ». Je présente mon projet à mes proches et leur demande de relayer à leur tour l'information : par mails, sur les réseaux sociaux, par le bouche à oreille, en diffusant les affiches et les tracts.

Les outils mobilisables

1. Les supports papiers

Affichettes et flyers imprimés en reprographie, sur imprimante de bureau, etc. Diffusés dans les rez-de-chaussée d'immeubles, les commerces de proximité, les boîtes aux lettres du quartier... Pensez à ne pas les jeter sur la voie publique.

2. La communication numérique

Mailing, post, diffusés sur le web et les réseaux sociaux.



3. Les échanges directs

Tout simplement la conversation, avec des amis, des collègues, dans un cadre informel ou dans des réunions organisées chez vous...



Le kit de communication mis à ma disposition

Téléchargeable à l'adresse jeparticipe.herault.fr, il comprend des modèles de flyer, affichette et diaporama.

- **Je personnalise** les supports et vérifie que toutes les informations clés y figurent.
 - **Je rédige** les textes dans les parties correspondantes. Je précise toutes les informations clés : intitulé et descriptif du projet, contacts éventuels, rappel des dates du vote et adresse du site internet.
 - **Je les diffuse** au maximum : par mail et dans les boîtes à lettres de mon quartier, chez les commerçants, à l'école, dans les lieux publics, auprès des entreprises. Tous ces publics sont des ambassadeurs potentiels de mon projet, je n'hésite pas à les solliciter, les rencontrer et leur présenter mon projet en détail.
- Si vous souhaitez organiser ou participer à des réunions dans votre quartier, auprès du public, pour lui présenter votre projet, le diaporama vous sera très utile.

Commencez avec Facebook, Twitter

Les réseaux sociaux sont incontournables dans les stratégies de communication. Ils connaissent un engouement auprès d'un public très varié et permettent de toucher à moindre frais de nombreuses personnes. Facebook, Youtube, Instagram, Twitter... vous pouvez tout utiliser. Mais si vous n'êtes pas familier des réseaux sociaux, commencez avec Facebook et Twitter.



Facebook

Facebook est un des plus anciens réseaux sociaux. C'est une interface qui permet de publier tout type d'informations. Il alimente une communauté « d'amis », qui vont participer à la vie de la page par des « J'aime », des commentaires, des partages ou des publications. Sur Facebook, je peux partager un statut (du texte ou un lien sur une page / un site), une photo / vidéo et aussi un événement (festival, forum, conférence...) ou encore un moment clé (date historique).

1 | JE CRÉE UN COMPTE OU UNE PAGE DÉDIÉE

- Si je n'ai pas encore de compte, je m'inscris à partir de la page d'accueil du site et renseigne une adresse mail valide.
- Je peux aussi créer une page dédiée à mon projet. Dans la barre d'outil de mon profil, en haut à droite, je clique sur « créer une page ».
- Je lui donne un nom et renseigne une photo.

2 | JE PUBLIE

Pour rédiger mon post, j'utilise les boutons ci-dessous :

- le pictogramme « horloge » permet de programmer un post, de lui donner une date et une heure de publication. [Intégrer les pictos]
- le picto « cible » permet de viser un certain public dans vos fans (avec des critères comme le sexe, l'âge...)
- le picto « flèche » permet de localiser un événement ou une photo.
- le picto « photo » permet d'intégrer un fichier photo.

UNE AIDE EN LIGNE :

Si je rencontre des difficultés pour créer mon compte, rédiger un post, répondre à un message, je peux aller sur la page d'aide dédiée www.facebook.com/help.



Twitter

Son but est d'apporter une plus-value informative, de créer du lien et de l'échange avec les lecteurs. Le procédé est simple : partager une information en un nombre restreint de signes, 280 signes maximum. Publiée, celle-ci pourra être partagée à l'infini, ce qui démultiplie vos chances de faire connaître votre projet. Attention toutefois : la durée de vie d'une information sur twitter est brève. Il est important de programmer plusieurs diffusions pour une même information.

1 | JE CRÉE MON COMPTE

- Je crée un compte dédié au projet ou un compte personnel (15 caractères maximum).
- J'édite mon profil twitter en cliquant sur le bouton « Éditer le profil » : je mets une photo, je rédige une petite biographie (160 caractères maximum), je précise la localisation et je choisis la couleur de mon thème.
- J'enregistre les modifications en bas de page.

2 | JE RÉDIGE UN TWEET

Un tweet peut prendre plusieurs formes :

- Un contenu 100 % texte
- Un contenu texte + insertion d'un lien
- Un contenu texte + photo / vidéo
- Un contenu texte + un lien + une photo / vidéo

Comment rédiger un tweet

- mettre 2 ou 3 mots-clés avec un hashtag (#) dont deux qui géolocalisent l'info : #Hérault #votrecommune
- faire court
- ajouter une belle photo si cela est possible (les tweets avec photos sont beaucoup plus partagés).
- ajouter des destinataires qui vont partager le tweet

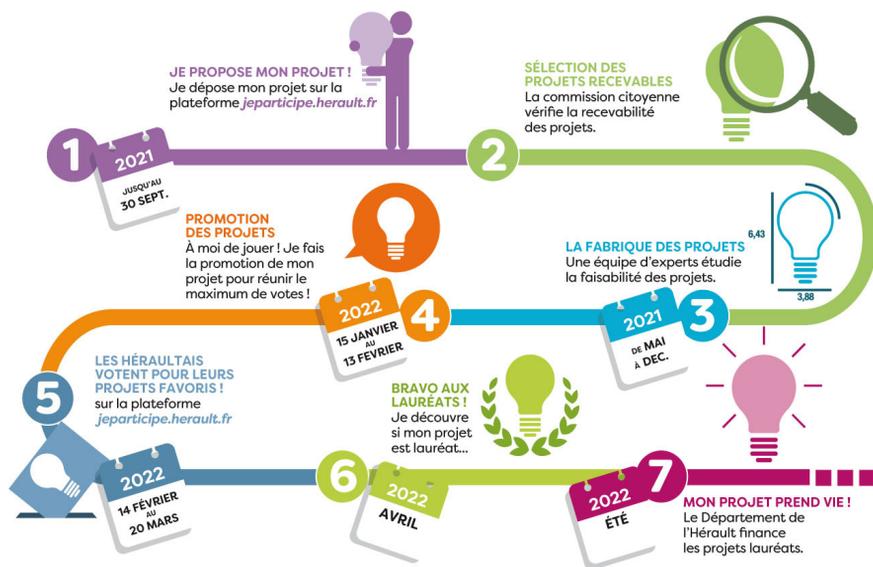
Avant de publier

- Je relis mon tweet avant de le publier. Une fois qu'il est en ligne, on ne peut plus le modifier. Il faudra le supprimer et l'écrire à nouveau s'il contient une erreur.
- Je m'attache à donner des informations précises et concises.
- Je cite les sources et les utilisateurs concernés par le tweet. Exemple : je twitte un article avec des informations liées à mon projet. J'ajoute à la fin de mon tweet @le nom de la source, pour l'inviter à relayer mon tweet.

UNE AIDE EN LIGNE

Si je rencontre des difficultés pour créer mon compte, rédiger un post, répondre à un message, je peux aller sur la page d'aide dédiée <https://support.twitter.com/>

Les étapes du budget participatif



Département de l'Hérault - Budget participatif

Mas d'Alco
1977 avenue des Moulins
34087 MONTPELLIER CEDEX 4

173 avenue Maréchal Foch
34500 BÉZIERS

jeparticipe@herault.fr